



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chercheurs

Question écrite n° 100232

Texte de la question

M. Gérard Menuel attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la « fuite des cerveaux » français vers l'étranger, notamment ceux de la recherche scientifique. L'actualité médiatique a largement traité le sujet des biotechnologies, au cours des mois de septembre et octobre 2016, dont la technique dites « CRISPR/Cas9 ». L'une des chercheuses ayant découvert cette technique prometteuse est une scientifique française qui a dû s'exiler de France faute de possibilité de carrière à la hauteur de ses compétences. Son départ pour l'Allemagne, où elle dirige un laboratoire, est une perte importante pour la recherche nationale alors même que la France dispose de pôles de recherche en biotechnologie de premier ordre avec, par exemple, le projet Génopole. Il souhaite donc entendre la position du Gouvernement concernant cette problématique et les moyens qu'il entend mettre en œuvre rapidement pour éviter l'exil des chercheurs français à l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Menuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100232

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2016](#), page 8808

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)